

LES AÉROPORTS

VANCOUVER—DEMANDE DE PRÉCISIONS SUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT D'AIRES DE STATIONNEMENT

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. La semaine dernière, en réponse à la question n° 1979 inscrite au *Feuilleton*, le ministre a indiqué que la navette entre le terrain de stationnement et l'aéroport international de Vancouver coûtait plus de \$500,000 par année. Il a ajouté qu'on envisageait actuellement la construction d'un parc de stationnement à cet aéroport et que la navette serait donc supprimée. Le ministre peut-il dire si l'on envisage positivement ce projet et le cas échéant, quel genre de parc prévoit-on construire et quelle est la date prévue pour le début des travaux?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous envisageons tous nos projets de façon positive. C'est tout ce que je peux dire au député pour l'instant.

M. Hees: C'est très rassurant, Otto!

* * *

[Français]

L'IMPÔT SUR LE REVENU

ON DEMANDE QUE DES MESURES SOIENT PRISES AFIN QUE LES REMISES D'IMPÔT SOIENT EFFECTUÉES LE PLUS TÔT POSSIBLE AUX CONTRIBUABLES QUÉBÉCOIS

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre du Revenu national.

Étant donné qu'il y a un accord de conclu entre le ministère du Revenu national et le ministre du Revenu du Québec, par lequel une partie de l'impôt fédéral déduit à la source doit être remise à la province de Québec lorsqu'un contribuable résidant au Québec le 31 décembre a occupé un emploi dans une autre province durant l'année, le ministre pourrait-il nous dire pourquoi son ministère tarde tant à faire cette remise d'impôt au Québec, et voudrait-elle s'engager à prendre les mesures nécessaires pour que ces remises d'impôt se fassent le plus tôt possible?

L'hon. Monique Bégin (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, ce que le député décrit comme but de l'opération fiscale au Canada est notre objectif, savoir effectuer le plus vite possible les remises d'impôt aux particuliers et à la province de Québec, et il est évident que je m'engage aisément à réitérer à la Chambre que nous faisons notre travail de notre mieux.

* * *

[Traduction]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LE PRÉSUMÉ ARRÊT DE L'ENQUÊTE SUR LE SYSTÈME DE RISTOURNES CLANDESTINES D'UN PARTI POLITIQUE—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Leonard C. Jones (Moncton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général et je la pose parce que

Questions orales

j'ai à cœur le maintien de l'ordre et de la décence et que je tiens à protéger la réputation de la Gendarmerie royale du Canada et de chacun de ses membres en poste dans la province du Nouveau-Brunswick. Quelles mesures disciplinaires ou quelles précautions le ministre compte-t-il prendre, ou quelles modifications compte-t-il apporter aux règlements, suite aux déclarations qu'aurait faites un ancien officier de la division «J» de la GRC au Nouveau-Brunswick, qui a mis fin à l'enquête sur le prétendu système de ristournes clandestines mis en place par un certain parti politique?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, le député le sait, une enquête officielle et judiciaire est actuellement en cours dans la province du Nouveau-Brunswick sur ce prétendu système de ristournes. Vu les circonstances, je m'abstiendrai de commentaires pour l'instant.

M. Jones: Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question pour le solliciteur général. Sera-t-il disposé à faire une déclaration à la suite de l'enquête?

M. Fox: Monsieur l'Orateur, une fois l'enquête terminée, je serai alors en mesure de décider si une déclaration de ma part est indiquée.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA DÉRIVATION GARRISON—L'OPPORTUNITÉ D'INSTANCES EN FAVEUR DU BLOCAGE DU FINANCEMENT AMÉRICAIN DU PROJET

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le lundi 13 juin, la Chambre des représentants américaine se prononcera sur un rapport de son comité des crédits, qui demande des fonds supplémentaires pour poursuivre le projet de dérivation Garrison dans le Dakota du Nord. Ce projet sera préjudiciable aux eaux manitobaines s'il est réalisé. Le ministre interviendra-t-il immédiatement auprès des autorités de Washington pour demander que des crédits supplémentaires ne soient pas votés avant que le rapport définitif de la Commission mixte internationale ne soit terminé et présenté, c'est-à-dire avant l'été ou l'automne prochain?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis au courant des audiences auxquelles le député a fait allusion. Le député n'ignore pas que, depuis quelque temps, nos entretiens à ce sujet avec les autorités américaines se poursuivent pratiquement en permanence. Le président Carter a donné son avis. Il est très favorable à la position du Canada. J'ignore s'il y a autre chose à faire avant ces audiences. Je suis porté à en douter. Les Américains connaissent très bien notre position. Je suis heureux de pouvoir rencontrer le président de la Commission mixte internationale demain; j'en profiterai pour lui en parler.